

# UNE DRAMATIQUE CHASSE AUX LOUPS-MARINS À TROIS-PISTOLES EN 1841

La population de Trois-Pistoles connaît les principaux détails d'un événement qui faillit être tragique, vers le milieu du siècle dernier, à une cinquantaine de citoyens de cette vieille paroisse du Bas Saint-Laurent.

Le déroulement de cette aventure a été raconté par Charles-A. Gauvreau dans une monographie de Trois-Pistoles, publiée en 1890. (1) L'auteur n'a pas consulté de documents écrits concernant cette chasse, du moins il n'en mentionne aucun. Il ne dit pas non plus à quelle source il aurait puisé les informations nécessaires à la rédaction de son récit. Il con-

vient d'ajouter qu'à lire cette monographie, publiée à une époque où la consultation des documents historiques n'était pas toujours facile dans nos milieux ruraux, on se rend compte que l'auteur se révèle beaucoup plus un chroniqueur qu'un historien. Les références aux sources documentaires y sont rares et cet ouvrage, intéressant par ailleurs, n'aurait pas les qualités requises en histoire.

Mathias D'Amours crut opportun de rééditer, en 1946, avec beaucoup de bonne volonté et une louable intention, la monographie de Gauvreau, en

la corrigeant à sa façon, sans insérer ses corrections entre crochets, de sorte qu'il n'est pas facile de démêler dans cette nouvelle publication ce qui est de Gauvreau ou ce qui a été corrigé et ajouté par D'Amours. (2) Celui-ci a complété l'histoire très intéressante de cette paroisse jusqu'en 1946, sans trop se plier toutefois aux exigences de la méthode historique. Au sujet de la chasse aux loups-marins relatée par Gauvreau, Mathias D'Amours, pas plus d'ailleurs que tous ceux qui ont écrit sur le même sujet, n'apporte rien de nouveau.

Il est manifeste que c'est par la tradition orale que les détails de cet événement mémorable ont été conservés à Trois-Pistoles et que Gauvreau aurait puisé sa documentation à cette seule et unique source. À défaut de documents écrits, la source orale est acceptée en histoire, mais les faits qu'elle raconte doivent être vérifiés selon les règles que l'historien doit respecter.

Comment Gauvreau a-t-il contrôlé les informations qu'il a recueillies à Trois-Pistoles au sujet de cette dramatique chasse? A-t-il consulté plusieurs rapporteurs et confronté leurs témoignages? C'est fort douteux. J'ai souvenance que des gens dignes de foi affirmaient que Charles-A. Gauvreau n'avait interrogé qu'un seul informateur, Napoléon Rioux, sur certains événements relatés dans sa monographie, en particulier cette mémorable aventure. Gauvreau écrit à la fin de son ouvrage que Napoléon Rioux "nous a été d'une si grande utilité dans les moments difficiles où nous écrivons l'histoire de Trois-Pistoles, sa paroisse". (3) Le procédé employé par Gauvreau en pareille occurrence est certainement discutable, même si aucun document écrit n'était alors connu. Car, il y avait encore dans cette paroisse, en 1890, des vieillards qui avaient été des acteurs de ce drame, que l'auteur aurait dû interroger en confrontant leurs témoignages avec celui de Napoléon Rioux.

Napoléon Rioux était un citoyen remarquable de Trois-Pistoles au moment où Charles-A. Gauvreau publia sa monographie. Descendant des seigneurs Rioux, il était, en plus, député du comté de Témiscouata au Parlement de Québec. C'était un fort brave homme, très dévoué aux intérêts de sa

paroisse et à ceux de son comté. On ne peut mettre en doute sa sincérité ni sa bonne foi. Était-il un rapporteur compétent des événements qui s'étaient déroulés antérieurement dans sa paroisse? Il est évident que lorsqu'il informa Gauvreau des détails de la chasse aux loups-marins, on peut douter de sa connaissance des faits puisqu'il n'avait été ni un témoin ni un acteur du drame. Ce qu'il raconta à son interrogateur, il l'avait appris de ses parents. Et c'est là où Gauvreau aurait dû contrôler la véracité du témoignage de son seul informateur. Le récit de Gauvreau n'est donc pas acceptable en son entier. Mais comment en déceler les erreurs?

Il y a des détails dans ce récit qui sont certainement fantaisistes. Par exemple: la quantité de loups-marins, quelques milliers, qui étaient sur la glace, le nombre des chasseurs qui participèrent à la tuerie et celui des autres acteurs, plus de 200, qui restèrent en péril sur la banquise poussée par un fort vent du sud vers le large. Ce sont là, à mon sens, des chiffres manifestement exagérés. Cette constatation m'a incité à douter de la véracité de certains autres détails du témoignage de Napoléon Rioux.

Cette chasse dramatique, en dépit de son caractère spectaculaire, n'aurait-elle été connue que dans un secteur restreint du Bas Saint-Laurent? C'est douteux. Tous les auteurs qui ont écrit sur ce drame, à commencer par Charles-A. Gauvreau, n'ont pas eu, semble-t-il, la curiosité de chercher d'autres sources que celle de la tradition orale.

J'ai toujours soupçonné l'existence d'un document qui nous renseignerait complètement sur le déroulement de ce drame

régional. Ayant dû feuilleter, au cours de mes recherches historiques, les journaux de Québec de la première moitié du siècle dernier, **La Gazette de Québec**, **The Quebec Mercury** et surtout **Le Canadien**, je me suis rendu compte que ces feuilles renseignaient assez bien leurs lecteurs sur les événements divers qui survenaient ici et là dans la province, car elles avaient des correspondants dans toutes les paroisses de quelque importance. (4)

J'ai donc dirigé mes recherches de ce côté, en commençant par **Le Canadien**. Pour les années 1837, 1838, 1839 et 1840, je ne trouvai aucune mention du drame de Trois-Pistoles. Je commençais à désespérer, lorsqu'en poursuivant mes recherches, je découvris, dans le numéro du 5 janvier 1842, une lettre d'un correspondant de Trois-Pistoles, qui relate au complet tous les détails de la chasse au loups-marins. C'est un document inconnu des chercheurs, probablement unique. En voici le texte intégral:

**Si vous trouvez à propos de mettre devant le Public la communication suivante, vous voudrez bien l'insérer dans une de vos feuilles. La paroisse des Trois-Pistoles se repellera longtemps le 23 décembre 1841, où une catastrophe bien triste faillit plonger dans le deuil un grand nombre de familles. Quelques jours auparavant, il était tombé pour se servir de l'expression canadienne, une forte bordée de neige qui suivie d'un grand froid avait formé plusieurs banquises de glace que le vent et le courant faisaient mouvoir ci et là sur le fleuve. La nuit du 21, la densité du froid et le vent du nord, forcèrent les banquises à s'arrêter sur le rivage sud du fleuve jusqu'à une étendue en profon-**

deur de pas moins 5 ou 6 milles, c.-à-d. jusqu'en plein canal. Plusieurs de vos lecteurs savent probablement que l'espèce de poisson appelé loup-marin aimant aussi eux à faire une promenade sur la surface des eaux, l'hiver leur en fournit l'occasion; aussitôt que la glace est assez forte on les voit se promener par groupes au gré du courant et du vent. Il arrive souvent dans ces circonstances qu'imprudents navigateurs ils perdent les moyens sûrs de débarquement et tombent ainsi entre les mains d'ennemis qui aiment leurs dépouilles et en tirent bon parti. C'est dans ces circonstances que 50 personnes faillirent perdre la vie. La veille de ce jour de frayeur il avait été tué et sauvé environ 150 loups-marins; le lendemain 23, de nouvelles banquises amenées par le vent du nord offrirent de nouvelles proies; chacun s'empressa d'en avoir sa part. Plus de 100 personnes se dispersèrent sur la glace assommant à coups de bâton les loups-marins qui y étaient par centaines. Les banquises du large paraissaient bien jointes avec celles de la terre, et la glace étant assez forte pour les piétons, on crut qu'il n'y avait plus de danger à courir, et dans cette idée chacun ne pendait qu'à tuer à qui mieux, mieux; mais sur les 10 heures du matin le vent souffla du sud; dans un instant la glace se sépara en plusieurs banquises, les personnes près de la séparation s'en aperçurent assez à temps pour sauter sur la banquise de terre, quelques unes ne le firent que par le moyen d'une traîne qui leur servit de pont flottant. Mais il en restait encore 50 qui ne s'aperçurent du danger que lorsqu'il n'y avait plus de moyen de franchir l'espace entre les différentes banquises. Il n'est pas nécessaire M. l'Editeur, de

vous peindre les angoisses, les inquiétudes, que ces pauvres malheureux sentirent à la vue du danger qu'ils couraient. Nous qui étions à terre et qui au moyen de longueues pouvions considérer un spectacle si effrayant, pouvions nous figurer la terreur qui régnait parmi eux. Inutile de dire que nous ne demeurions pas spectateurs oisifs d'un tel désastre, chacun de chercher les moyens de porter secours à ces pauvres gens, mais comment? les plus capables de partir en pareil cas étaient au nombre des malheureux. Point d'autres embarcations que des chaloupes de Pilotes, et la glace était trop faible pour en supporter le poids, et d'ailleurs il fallait franchir un espace de pas moins de deux milles pour arriver à l'eau. Le vent augmentait et la nuit approchait; vous pouvez imaginer M. l'Editeur, vous et vos lecteurs, quel martyr furent souffrir ces malheureux lorsque voyant la brune approcher, aucune embarcation n'allait à leur secours; nous les voyions courir çà et là, se rassembler par groupe vis-à-vis l'église, se mettre à genoux, élever les mains au ciel pour demander assistance. Ce ne fut que vers les 4 heures de l'après-midi que nous pûmes nous procurer une légère embarcation qui pouvait porter tout au plus 7 à 8 personnes, elle est promptement trainée sur la glace, mise à l'eau, elle vole conduite par deux jeunes gens actifs vers le lieu du désastre. Arrivée au groupe rassemblé, c'est à qui s'y jettera; peu s'en fallut que par imprudence, (bien pardonnable en pareil cas) ces malheureux ne perdissent tout moyen de salut; heureusement que quelques personnes de sang-froid modérèrent l'empressement des autres, sans quoi c'était fini de tous. Le calme rétabli, parmi ces malheureux, il faut pren-

dre charge, mais qui embarqueront les premiers? C'est alors M. l'Editeur qu'il se fit un trait de générosité digne de louange et qui fait honneur aux jeunes gens qui en conçurent l'idée; que les gens mariés, dirent-ils, embarquent les premiers. Ils ont des familles à soutenir, nous, nous courons notre chance. Ce trait est d'autant plus généreux que la mer baissait et que la banquise sur laquelle ils étaient descendait en gagnant le large avec, suivant leur expression, la vitesse d'un cheval au trot. Cette première charge est donc mise en voie de salut, mais pour cela il fallait traverser à l'aviron un espace de pas moins 20 arpents, ce qui formait 40 arpents au moins pour aller et venir. Pendant le trajet la banquise descendait et la noirceur augmentait si bien que les conducteurs de l'embarcation ayant dirigé leur route à peu près vers l'endroit où ils avaient pris la première charge ne virent plus de glace; quelle route prendre? ils font force de rame, tournent en tout sens, enfin le sort veut ou plutôt la Providence, qu'ils se dirigent du bon côté, il était temps, car la banquise allait dédoubler un petit rocher appelé Rassade et c'en était fait de 40 quelques personnes. La providence voulut donc qu'aucun ne périt, ils furent tous mis en sûreté sur la Rassade, d'où ils purent gagner la terre vers les 10 heures du soir. Tous ceux qui comme moi ont été témoins de cette scène ne peuvent s'empêcher d'attribuer le salut de tant de personnes qu'à un miracle. Le danger paraissait si imminent que M. le Curé de la paroisse après s'être consulté avec Messieurs les Curés voisins qui se trouvaient chez lui, crut devoir exercer une des fonctions les plus sacrées de son ministère, tant il était difficile de croire que tous pussent échapp-

per à la mort. Avant de terminer cette communication, il n'est pas hors de propos de mentionner le courage déployé par un jeune homme de 20 ans du nom de Ls Sirois. (5) Ce jeune homme avait failli se noyer la matinée du jour fatal, la glace ayant défoncé sous ses pieds. Cet accident l'avait obligé de retourner à la maison paternelle à pas moins de trois milles du lieu de la triste catastrophe. Eh! bien ce jeune homme après avoir changé de vêtements, voyant le danger que courraient plusieurs de ses paroissiens, se rendit en grande hâte au lieu du désastre, et ce fut lui qui avec un autre jeune homme du nom de Ls Rioux, conduisit la petite embarcation, qui sauva la vie à ses frères. Ce fut lui encore qui tout épuisé qu'il devait être, nous apporta la première nouvelle que tous étaient sauvés. Honneur et louange à ces deux jeunes gens et gloire à notre Canada qui peut se glorifier de plusieurs traits semblables de dévouement et de courage. Vous voyez, M. l'Editeur, que j'ai raison de dire que le 23 Décembre sera un jour mémorable pour la paroisse des Trois-Pistoles. Aussi en mémoire de l'événement arrivé ce jour, quelques citoyens se proposent d'ériger l'été prochain sur la petite Rassade située à environ 3 milles de la terre ferme, une croix qui en rappellera le souvenir. Nos neveux et les marins apprendront que ce petit îlot qui n'est qu'un rocher pelé et qui semble inutile, a sauvé la vie à plus de 40 personnes à la fois. Ils apprendront à bénir le créateur dans tous les ouvrages de ses mains.

#### Un témoin oculaire

L'auteur de cette lettre au **Canadien** ne l'a signée que d'un pseudonyme. C'est dommage, car il serait intéressant de connaître son identité. Il

était certainement l'un des rares notables qui résidaient alors à Trois-Pistoles et qui pouvaient écrire assez correctement: le curé Philias Pouliot, les notaires Joseph Ouellet et Pierre Fournier, le médecin Charles-T. Dubé, le marchand Philippe Renouf (un Jersiais établi dans la paroisse depuis plusieurs années) et peut-être l'industriel Nazaire Têtu.

En faisant une analyse critique de ce document et en le confrontant avec deux autres lettres, qu'on attribuait au curé Pouliot, datées de Trois-Pistoles, signées du pseudonyme "Vérité" et publiées dans le **Canadien** des 19 janvier et 8 mars 1842, on peut supposer que l'auteur de la relation était le pasteur de la paroisse.

Quoi qu'il en soit, la relation du 5 janvier 1842 a été rédigée par un témoin qui a suivi tout le déroulement du drame et en a contrôlé tous les détails. C'est dire que son témoignage a une valeur qu'on ne peut pas minimiser, encore moins récuser. Ce témoin a consigné ce qu'il a vu dans une lettre qu'il rédigea immédiatement après l'aventure, car ce document était parvenu aux bureaux du **Canadien** avant le 31 décembre 1841.

En confrontant la relation du 5 janvier 1842 avec le récit de Gauvreau, on constate de notables différences. D'abord, les dates des 22 et 25 décembre 1839 sont inexactes; la véritable est plutôt le 23 décembre 1841. **The Quebec Mercury** donnait un bref résumé du drame de Trois-Pistoles dans son édition du 4 janvier 1842.

Selon le récit de l'auteur de la monographie de Trois-Pistoles, tous les hommes disponibles de la paroisse s'élan-

cèrent sur les glaces et prirent part au massacre des loups-marins. D'autres auteurs portent le nombre des chasseurs à "environ 200 hommes" (6) et des chroniqueurs font même intervenir "toute la population mâle de Trois-Pistoles" (7). La relation de 1842 dit plus précisément: "plus de cent personnes se dispersèrent sur la glace". Dans son édition du 4 janvier 1842, **The Quebec Mercury** fixe le nombre des chasseurs à "nearly one hundred persons".

Voici une autre différence encore plus importante entre les deux récits: Charles-A. Gauvreau écrit que plus de 200 chasseurs ne purent sauter à temps sur les glaces du rivage et restèrent en grave péril sur une banquise emportée vers le large par un vent violent. La relation de 1842 n'en mentionne que 50, ce qui était tout de même un nombre considérable dans une paroisse qui comptait alors une population ne dépassant pas 2,500 âmes.

Mais le grand désaccord entre la narration de Gauvreau et la lettre publiée dans **Le Canadien** concerne le sauvetage des chasseurs emportés par la banquise à la dérive. Il n'est pas superflu de citer ce qu'écrivit Gauvreau à ce sujet:

**Et les glaces se détachaient, morceaux par morceaux, entraînés à la dérive, allant au hasard, dans la nuit noire et lamentable. Ils (les chasseurs) promirent alors d'élever un monument au divin crucifié s'Il les amenait au port de salut, et ce monument serait une croix gigantesque, qui rappellerait aux hommes de l'heure présente, comme à ceux de la génération à venir, la faveur insigne d'un sauvetage miraculeux, et cette croix, ils l'élèveraient là où le souffle d'en haut irait les faire échouer.**

Soudain le vent changea, dit l'histoire, et la banquise parut s'arrêter dans son mouvement d'aller. Elle semblait obéir à une force merveilleuse; une main inconnue la dirigeait maintenant vers la terre. Les naufragés ne le voyaient pas clairement, mais ils le sentaient pour ainsi dire. Un cri de joie immense, un cri d'espérance profonde emplit les poumons de ces hommes que la crainte terrassait tout-à-l'heure; et bientôt, l'illusion n'était plus permise en face de la réalité, et la banquise, dirigée sûrement, venait heurter une pointe du rocher.

Ce rocher était ce que l'on appelle les petites Rassades, entre les Trois-Pistoles et Saint-Simon. À neuf heures du soir, tout le monde était sauvé, et le délire était partout, et les chants et les prières de reconnaissance montaient de toutes les demeures vers le Très-Haut, qui avait dirigé la banquise et permis que tout le monde ne se perdit pas, entraîné bien loin ayant eu le même sort des débris de loup-marins des outils, des traines et des vieux canots retrouvés jusqu'à Métis, Matane et Rimouski, à plusieurs lieues en bas de Trois-Pistoles.

Pas un seul manquait à l'appel: tous avaient regagné la terre et les craintes de deuil lamentable se dissipèrent par enchantement. (8)

Il y a quelque chose d'émouvant dans la narration de Gauvreau, lorsqu'il dépeint le désespoir des malheureux chasseurs incapables d'atteindre la glace solide du rivage et qui ne voient pas venir des sauveteurs à leur secours. Aussi quand il décrit les lamentations et les prières des gens qui, de la rive, sont conscients du danger qui menace un père, un époux, un

fils et des concitoyens. Le récit du **Canadien** raconte fidèlement, mais sobrement, la tournure dramatique de la chasse; il ne semble pas exclure la possibilité d'une intervention de la Providence, en réponse aux prières des spectateurs rassemblés dans l'église avec leur pasteur.

En lisant la relation publiée dans **Le Canadien** on constate que la tradition orale avait non seulement oublié plusieurs détails importants du drame, et cela avant 1890, mais qu'elle en avait inventé de toutes pièces.

L'historien doit étudier un fait historique d'une façon objective, en faisant une analyse critique des documents qui en font mention. Au sujet du drame qui se déroula à Trois-Pistoles, le 23 décembre 1841, il ne peut donc pas accepter tout ce que la tradition orale a rapporté, encore moins ce qu'elle a ajouté mais plutôt tenir compte de la source écrite qui est maintenant connue: la relation publiée dans **Le Canadien** du 5 janvier 1842. Ce document a, de toute évidence, une valeur indiscutable. Il mentionne en particulier le geste héroïque accompli par deux jeunes gens courageux, dont les noms ont été oubliés depuis longtemps et qu'il faut mettre en évidence.

L'inscription qu'on a gravée sur la plaque de bronze de l'îlot des Rassades est rédigée comme suit: "Nos pères, partis à la dérive sur les glaces en chassant le loup-marin, atterrirent providentiellement sur cette île, ce 25ème jour de décembre 1839. Hommage de leurs descendants".

Ne serait-il pas opportun de changer cette inscription, qui est incomplète et qui contient des erreurs, par une autre qui

serait rédigée à peu près comme suit:

**Le 23 décembre 1841, 40 paroissiens de Trois-Pistoles partis à la dérive sur les glaces, en chassant le loup-marin furent sauvés en canot, presque par miracle, par deux jeunes gens courageux: Louis Sirois et Louis Rioux. Hommage de leurs descendants.**

Il appartient à la Société d'Histoire du Bas Saint-Laurent de replacer cet événement dans son véritable contexte historique et de faire corriger l'inscription sur la plaque que l'on a fixée sur la croix de l'îlot des Rassades.

**Silvio DUMAS,  
de La Société historique de  
Québec.**

#### Références

1. Charles-A. Gauvreau, **Trois-Pistoles** (Lévis, 1890).
2. Mathias D'Amours, **Les Trois-Pistoles** (2 vol., 1946).
3. Charles-A. Gauvreau, **op. cit.**, à la suite de la page 337.
4. Cette source d'information n'est guère exploitée par les Sociétés d'Histoires régionales. C'est dommage.
5. Louis Sirois était fils de Jean-Théotine Sirois et de Salomé O'Meara, de Rivière-Trois-Pistoles. Il épousa Céleste Lafrance le 27 février 1843, à Trois-Pistoles. Il compte plusieurs descendants à Trois-Pistoles et dans les paroisses avoisinantes. J'ai connu, vers 1915, un de ses petits-fils du nom de Narcisse Sirois, de Saint-Jean-de-Dieu. C'était un brave type de Canadien français, audacieux, jovial, chasseur habile et forestier réputé. Il avait probablement hérité de certaines qualités de son grand-père.
6. Abbé Pierre Lafrance, **Les croix joyeuses des Trois-Pistoles & les cinq églises** (Rivière-du-Loup, 1946), p.11.
7. Jacques de Roussan, "Trois-Pistoles Noël 1839", **Le Soleil, Perspectives** (28 décembre 1968), pp.2-3.
8. Charles-A. Gauvreau, **op. cit.**, pp.187-189.